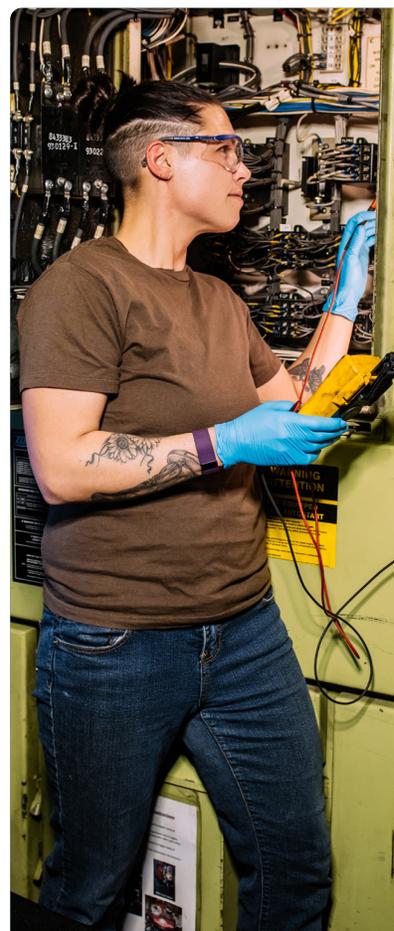


SERVICE DE RECHERCHE D'UNIFOR

OBSERVATIONS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Une analyse mensuelle des derniers indicateurs du marché du travail
Juillet 2023



UNIFOR
theUnion | lesyndicat
Le 4 août 2023

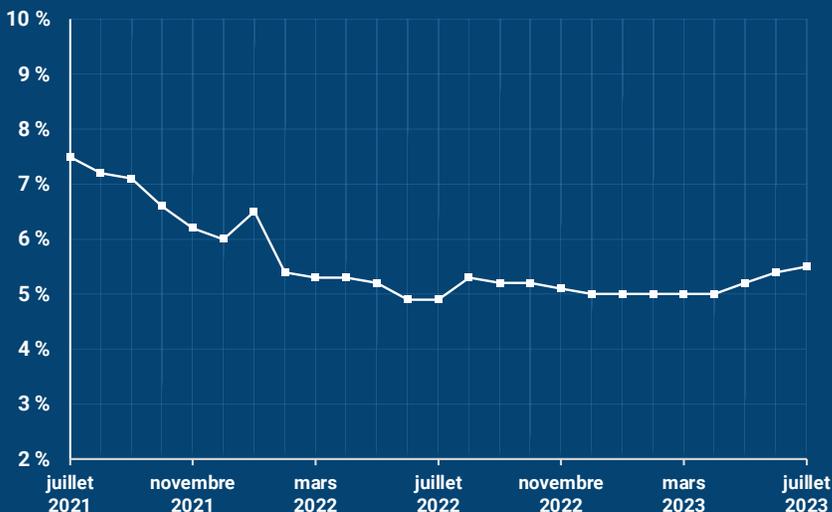
Statistiques nationales

En juillet, la baisse de l'emploi a été marginale, le marché du travail canadien semblant s'essouffler face à la hausse des taux d'intérêt. Le taux de chômage a légèrement grimpé à 5,5 % - la troisième hausse mensuelle consécutive depuis avril - tandis que le nombre de chômeuses et de chômeurs augmentait de 20 000 personnes. Si la taille de la population active a également connu une croissance en juillet, le taux de participation a en revanche diminué de 0,2 point de pourcentage, dans la mesure où la population canadienne en âge de travailler s'est accrue plus rapidement que le nombre de nouveaux arrivants sur le marché de l'emploi.

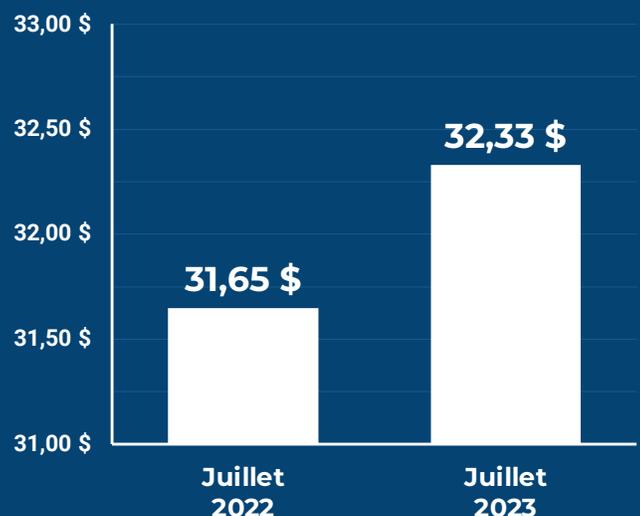
Après avoir reculé en mai et en juin, le salaire horaire moyen s'est amélioré en juillet de 0,4 % pour atteindre 33,24 dollars de l'heure. Après correction des hausses de l'IPC, les salaires réels sont supérieurs de 2,2 % à ceux de juillet 2022, grâce aux récentes baisses du taux d'inflation global.

	Moyenne sur 5 ans juill. 2017 à juill. 2021	Juill. 2022	Jun 2023	Juill. 2023	Variation annuelle (var. ann.)	Variation mensuelle (var. mens.)
Emploi total ¹	18 632 940	19 731 100	20 172 800	20 166 400	435 300 2,2 %	-6 400 0,0 %
Taux de chômage (%) ²	7,3	4,9	5,4	5,5	0,6	0,1
Taux de participation (%) ³	65,6	65,3	65,7	65,5	0,2	-0,2
Taux de syndicalisation (%) ⁴	29,2	29,0	29,9	29,2	0,2	-0,7
Salaire horaire moyen ⁵	28,43 \$	31,65 \$	33,12 \$	33,24 \$	5,0 %	0,4 %
Salaire horaire moyen réel ⁶	30,72 \$	31,65 \$	32,04 \$	32,33 \$	2,2 %	nd

Taux de chômage



Salaire horaire moyen réel



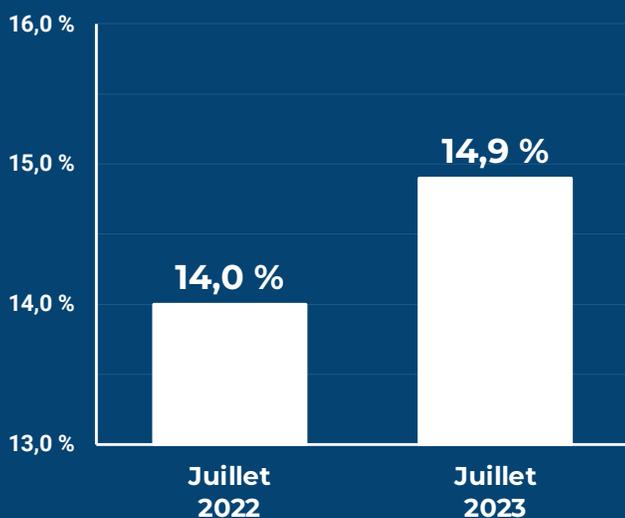
Indicateurs nationaux de précarité

Si certains des indicateurs de précarité d'Unifor se sont améliorés en juillet, notamment la baisse de la proportion de travailleuses et travailleurs temporaires/contractuels (-0,2) et du cumul d'emplois (-0,3), des signes inquiétants montrent que les travailleuses et les travailleurs peinent de plus en plus à trouver un emploi à temps plein qui leur convienne. Par exemple, la proportion de travailleuses et de travailleurs à temps partiel a reculé de 0,9 point de pourcentage, tandis que la proportion de travailleuses et de

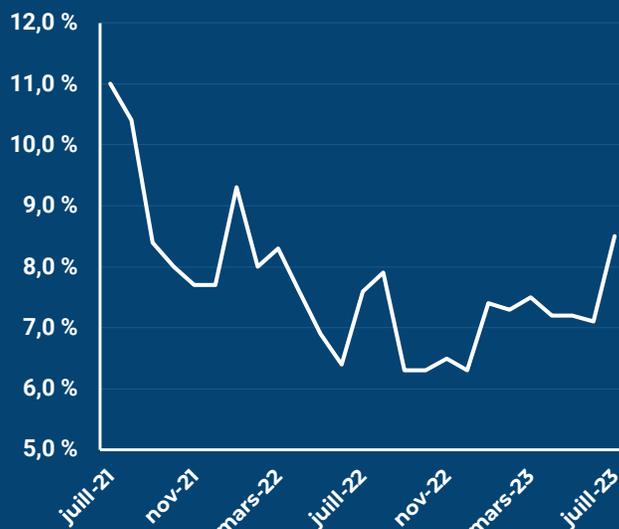
	Juill. 2022	Juin 2023	Juill. 2023	Var. ann.	Var. mens.
Taux d'emplois à temps partiel (%) ⁷	16,2	17,1	16,2	0,0	-0,9
Emplois à temps partiel involontaire (%) ⁸	46,1	43,7	48,5	2,4	4,8
Taux de sous-utilisation (%) ⁹	7,6	7,1	8,5	0,9	1,4
Taux de sous-emploi (%) ¹⁰	14,0	13,7	14,9	0,9	1,2
Personnes occupant plusieurs emplois (%) ¹¹	5,3	5,7	5,4	0,1	-0,3
Détenteurs d'emplois temporaires (%) ¹²	13,8	12,6	13,4	-0,4	0,8
Occasionnel/autre (%)	3,1	3,2	3,2	0,1	0,0
Temporaire/à contrat (%)	6,9	6,5	6,3	-0,6	-0,2
Saisonnier (%)	3,8	3,0	3,9	0,1	0,9
Incidence des bas salaires (%) ¹³	18,9	18,7	19,0	0,1	0,3
Écart salarial entre les genres ¹⁴	4,14 \$	4,26 \$	4,26 \$	2,9 %	-0,1 %
NEEF (x 1 000) ¹⁵	1 468,2	882,8	1 552,8	5,8 %	75,9 %

travailleurs à temps partiel imposé a grimpé de 4,8 points de pourcentage, pour atteindre 48,5 %. Cette tendance s'est traduite par des augmentations significatives du taux de sous-emploi (+1,2) et du taux de sous-utilisation (+1,4), ce dernier atteignant son niveau le plus élevé depuis le pic de la vague d'Omicron de la COVID-19 en janvier 2022 (voir le graphique ci-dessous). Ces transformations suggèrent que le marché du travail est de moins en moins capable de générer des possibilités d'emploi de qualité.

Taux de sous-emploi



Taux de sous-utilisation



Statistiques régionales

Des variations marginales de l'emploi ont été observées dans les cinq régions, la plus importante étant celle de la région de l'Atlantique, avec +0,5 % (+6 000), suivie de celle du Québec, avec -0,2 % (-8 500). Les données relatives à l'emploi demeurent essentiellement inchangées dans les régions des Prairies, de l'Ontario et de la Colombie-Britannique. Toutefois, des divergences importantes ont été observées dans l'évolution des taux de chômage régionaux, avec une hausse notable dans la région de l'Atlantique (+0,5) et dans les Prairies (+0,4), tandis que le taux de chômage au Québec a augmenté marginalement de 0,1 point de pourcentage. Ailleurs, le taux de chômage a baissé de 0,2 point de pourcentage en Colombie-Britannique et en Ontario.

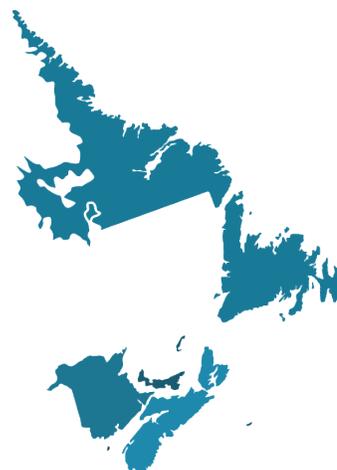
En raison des différences dans les hausses régionales de la population en âge de travailler, les variations du taux d'activité n'ont pas été clairement corrélées à celles du taux de chômage. En Ontario et en Colombie-Britannique, la baisse des taux de chômage a été associée à une diminution de la participation au marché du travail, ce qui suggère que les chercheurs d'emploi découragés quittent le marché du travail. Tel n'a pas été le cas dans les Prairies, où le taux d'activité n'a crû que de 0,1 point de pourcentage et où l'emploi est resté stable, en dépit d'une forte hausse du taux de chômage, due principalement à une forte augmentation de la population de l'Alberta.



Statistiques régionales continués

Atlantique

	Juill. 2022	Juill. 2023	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	1 176 000	1 207 700	31 700 2,7 %	6 000 0,5 %
Taux de chômage (%)	7,5	7,5	-0,1	0,5
Taux de participation (%)	60,7	60,7	0,0	0,4
Taux de syndicalisation (%)	30,7	29,7	-1,0	-1,7
Salaire horaire moyen	27,52 \$	28,63 \$	4,1 %	-0,6 %
Salaire horaire moyen réel	27,52 \$	27,85 \$	1,2 %	nd



Québec

	Juill. 2022	Juill. 2023	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	4 389 400	4 489 700	100 300 2,3 %	-8 500 -0,2 %
Taux de chômage (%)	4,2	4,5	0,3	0,1
Taux de participation (%)	64,0	64,8	0,8	-0,1
Taux de syndicalisation (%)	37,6	37,1	-0,5	-1,6
Salaire horaire moyen	30,98 \$	31,85 \$	2,8 %	-1,0 %
Salaire horaire moyen réel	30,98 \$	30,98 \$	0,0 %	nd



Ontario

	Juill. 2022	Juill. 2023	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	7 766 900	7 949 300	182 400 2,3 %	-2 000 0,0 %
Taux de chômage (%)	5,1	5,6	0,5	0,0
Taux de participation (%)	65,4	65,7	0,3	-0,2
Taux de syndicalisation (%)	25,3	25,5	0,2	-0,2
Salaire horaire moyen	32,58 \$	34,43 \$	5,7 %	1,2 %
Salaire horaire moyen réel	32,58 \$	33,49 \$	2,8 %	nd



Statistiques régionales continués

Prairies

	Juill. 2022	Juill. 2023	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	3 645 200	3 743 000	97 800 2,7 %	-300 0,0 %
Taux de chômage (%)	4,7	5,7	1,1	0,4
Taux de participation (%)	68,5	68,7	0,2	0,1
Taux de syndicalisation (%)	25,8	27,1	1,3	-0,6
Salaire horaire moyen	31,46 \$	33,20 \$	5,5 %	0,4 %
Salaire horaire moyen réel	31,46 \$	32,29 \$	2,6 %	nd



Colombie-Britannique

	Juill. 2022	Juill. 2023	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	2 753 800	2 776 600	22 800 0,8 %	-1 600 -0,1 %
Taux de chômage (%)	4,5	5,4	0,8	-0,2
Taux de participation (%)	65,1	64,8	-0,3	-0,3
Taux de syndicalisation (%)	28,6	29,1	0,5	-0,4
Salaire horaire moyen	32,29 \$	34,37 \$	6,4 %	0,4 %
Salaire horaire moyen réel	32,29 \$	33,43 \$	3,5 %	nd



Salaires horaires par industrie

Croissance des salaires nominaux par rapport aux salaires corrigés de l'inflation

Industrie	Juill. 2022	Juill. 2023	Variation annuelle	Variation corrigés de l'inflation
Agriculture	21,14 \$	23,95 \$	13,3 %	9,2 %
Foresterie	33,40 \$	33,20 \$	-0,6 %	-3,4 %
Mines, pétrole et gaz	44,56 \$	49,12 \$	10,2 %	6,7 %
Services publics	47,01 \$	49,43 \$	5,1 %	2,2 %
Construction	33,14 \$	35,28 \$	6,4 %	3,4 %
Fabrication de biens durables	31,46 \$	33,14 \$	5,3 %	2,4 %
Fabrication de biens non durables	29,13 \$	32,14 \$	10,3 %	6,8 %
Commerce de gros	33,71 \$	35,36 \$	4,9 %	2,0 %
Commerce de détail	22,20 \$	23,01 \$	3,7 %	0,8 %
Transport et entreposage	30,52 \$	32,48 \$	6,4 %	3,4 %
Finances et assurances	40,59 \$	41,94 \$	3,3 %	0,5 %
Services immobiliers, de location et de location à bail	32,47 \$	34,28 \$	5,6 %	2,6 %
Services professionnels, scientifiques et techniques	41,59 \$	43,82 \$	5,4 %	2,4 %
Soutien aux entreprises, aux bâtiments et autres	24,62 \$	25,44 \$	3,3 %	0,5 %
Services éducatifs	38,84 \$	39,66 \$	2,1 %	-0,7 %
Soins de santé et assistance sociale	30,82 \$	32,36 \$	5,0 %	2,1 %
Information, culture et loisirs	29,54 \$	29,82 \$	0,9 %	-1,9 %
Hébergement et services de restauration	18,35 \$	19,39 \$	5,6 %	2,7 %
Autres services	27,28 \$	29,24 \$	7,2 %	4,1 %
Administration publique	39,88 \$	41,88 \$	5,0 %	2,1 %

Les salaires nominaux ont progressé dans tous les secteurs, à l'exception de la foresterie, où ils ont baissé de 0,6 % par rapport à juillet 2022. Toutefois, après ajustement pour tenir compte de l'inflation, les faibles augmentations de salaires dans les services éducatifs et l'information, la culture et les loisirs signifient que les salaires réels (ajustés pour tenir compte de l'inflation) dans ces secteurs sont également négatifs.

En termes de croissance du nombre d'emplois, les hausses dans le secteur des services (+21 200) ont été compensées par des baisses dans le secteur des biens (-27 500), avec des pertes substantielles dans l'industrie de la construction (-44 700). Les plus fortes hausses de l'emploi ont été enregistrées dans le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale (+25 100) et dans celui des services d'enseignement (+18 800).

Gains et pertes mensuels d'emplois par industrie et par secteur

Variation de l'emploi par industrie et par secteur, de juin à juillet 2023

SECTEUR DE LA PRODUCTION DE BIENS	-27 500	
Agriculture		11 600
Foresterie, pêche, mines, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	-300	
Services publics		800
Construction	-44 700	
Fabrication		5 200
SECTEUR DES SERVICES		21 200
Commerce de gros et de détail		1 900
Transport et entreposage	-13 900	
Finance, assurances, services immobiliers et de location		15 000
Services professionnels, scientifiques et techniques	-10 300	
Services aux entreprises, services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien		1 200
Services d'enseignement		18 800
Soins de santé et assistance sociale		5 100
Information, culture et loisirs	-15 800	
Services d'hébergement et de restauration		8 400
Autres services (sauf les administrations publiques)		7 200
Administrations publiques	-16 700	



NOTES

1. L'emploi total comprend toutes les personnes en âge de travailler (15 ans et plus) qui sont actuellement employées. Corrigé des variations saisonnières.
2. Le taux de chômage exprime le pourcentage de Canadiennes et Canadiens en âge de travailler qui sont au chômage et qui cherchent activement du travail. Il n'inclut pas les chômeurs qui ne sont pas actuellement à la recherche d'un emploi ou qui sont sans emploi de façon permanente, et qui sont donc considérés comme étant en dehors du marché du travail. Corrigé des variations saisonnières.
3. Le taux de participation exprime le pourcentage de tous les Canadiens et Canadiennes en âge de travailler qui participent au marché du travail, y compris les personnes ayant un emploi et les chômeurs (à la recherche active d'un emploi). Corrigé des variations saisonnières.
4. Le taux de syndicalisation comprend les travailleuses et travailleurs qui sont membres d'un syndicat ainsi que ceux qui sont non syndiqués mais couverts par les modalités d'une convention collective.
5. Le salaire horaire moyen est calculé à partir des salaires ou traitements habituels déclarés par les employés pour leur emploi principal.
6. Le salaire horaire moyen réel corrige les salaires pour tenir compte de l'impact de l'inflation et est exprimé en dollars du mois correspondant de l'année précédente. Les données de l'indice des prix à la consommation n'étant pas disponibles pour le mois en cours avant la publication des résultats de l'Enquête sur la population active, l'indice des prix à la consommation du mois précédent est utilisé pour estimer les salaires réels de la période en cours.
7. Le taux d'emplois à temps partiel mesure le pourcentage de tous les travailleurs et travailleuses salariés qui travaillent à temps partiel.
8. Le taux d'emplois à temps partiel involontaire mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs à temps partiel qui souhaitent un emploi à temps plein.
9. Le taux de sous-utilisation, ou R8, est utilisé par Statistique Canada pour mesurer la main-d'œuvre sous-utilisée. Il ajoute au taux de chômage ceux qui attendent un rappel ou des réponses, les mises en chantier à long terme, les travailleuses et travailleurs janouragés (ceux qui n'ont pas cherché parce qu'ils pensaient qu'aucun emploi n'était disponible) et une partie des travailleuses et travailleurs à temps partiel involontaires.
10. Le taux de sous-emploi mesure le pourcentage de Canadiennes et Canadiens qui veulent travailler mais qui ne peuvent pas trouver un emploi convenable ou qui ne disposent pas de systèmes de soutien adéquats leur permettant de se lancer dans la recherche d'un emploi. Il mesure donc l'ampleur réelle de la sous-utilisation de la main-d'œuvre au Canada. Le taux de sous-emploi ajoute au taux de chômage tous les travailleuses et travailleurs à temps partiel involontaire et les personnes aux limites de la population active (c'est-à-dire celles qui voulaient travailler mais qui n'ont pas pu chercher activement un emploi en raison de circonstances atténuantes).
11. Le taux de cumul d'emplois mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs salariés qui occupent deux emplois ou plus.
12. Le taux de titulaires d'emplois temporaires mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs salariés dont l'emploi est temporaire.
13. L'incidence des bas salaires est exprimée en pourcentage des salariés horaires qui gagnent moins des deux tiers du salaire horaire médian. Cette mesure est une norme largement acceptée pour déterminer le seuil de faible revenu.
14. L'écart de rémunération entre les sexes mesure la différence moyenne de revenu entre les hommes et les femmes qui gagnent un salaire horaire. Un écart positif indique que les hommes gagnent, en moyenne, plus que les femmes.
15. La catégorie des NEEF mesure le nombre de Canadiens âgés de 15 à 29 ans qui ne sont pas actuellement en emploi, aux études ou en formation.





unifor
theUnion | lesyndicat

www.unifor.org